



Questions diverses F.S.U.

18 novembre 2025

Les représentant·es de la **FSU** souhaitent soumettre les points suivants à l'ordre du jour du CDEN, en vue d'apporter des éclaircissements et d'encourager une gestion transparente des enjeux éducatifs départementaux, au bénéfice des usager·ères et des agent·es mettant en œuvre le Service Public d'Éducation.

En préambule des questions diverses, la FSU souhaiterait connaître la ou les raisons qui expliqueraient la non-communication comme la non-publication des procès-verbaux des CDEN de la Sarthe validés. Faut-il en formuler la demande pour les obtenir ?

À l'attention de Madame la Directrice des services académiques de la Sarthe :

Question 1 : balance des emplois

Quel est l'état des postes dans notre département pour cette rentrée **2025** ?

Question 2 : démissions et ruptures conventionnelles

Pourriez-vous nous indiquer combien de professeur·es des écoles (PE) ont démissionné à ce jour ? Et combien de ruptures conventionnelles ont été accordées ?

Question 3 : RASED

Pouvez-vous confirmer que tous les postes de RASED (psychologues, maître·sses E et G) sont pourvus ? Y a-t-il eu des recrutements de contractuel·les sur ces postes ?

Question 4 : CIO

Tous les postes de psychologues de l'Éducation nationale dans les CIO sont-ils pourvus ?

Question 5 : services sociaux

Tous les postes d'assistant·es sociaux·les sont-ils pourvus dans notre département ?
Tous les postes d'assistant·es sociaux·ales sont-ils pourvus dans notre département ?
Au regard des ouvertures de dispositifs d'accueil des élèves à besoins éducatifs

particuliers et de la paupérisation grandissante de nombreux territoires de la Sarthe, quels moyens supplémentaires la Directrice académique compte-t-elle demander au rectorat pour la rentrée **2026** ?

Question 6 : élèves à besoins spécifiques

Combien de familles ont exprimé le souhait d'une scolarisation en ULIS dans :

- le 1er degré ?
- le 2nd degré ? Combien de familles ont été satisfaites dans le 1er degré ? Dans le 2nd degré ? Combien d'élèves allophones sont scolarisé·es dans le 2nd degré ?

Question 7 : AESH

Dans l'article du journal *Le Monde* publié le 31 octobre 2025[^1], il est indiqué : « *Selon l'enquête de rentrée, parmi les "mauvais élèves" figurent également la Sarthe, avec 41 % de demandes non couvertes (soit 1 355 enfants).* »

Madame la Directrice académique, pouvez-vous nous éclairer sur les causes d'une telle situation et les actions mises en œuvre afin de la résoudre, dans l'intérêt premier des élèves et du respect de leurs droits ?

Question 7.1 : gestion des AESH

- Pouvez-vous nous donner le nombre total d'AESH en poste dans notre département ?
- Nous souhaitons obtenir la répartition entre le primaire et le secondaire, ainsi que le nombre de départs (démissions, retraites, etc.).
- Combien d'élèves sont actuellement sous notification d'accompagnement (individualisé ou mutualisé) ?
- Combien d'élèves avec notifications n'ont pas d'accompagnement ?
- Combien d'AESH n'ont pas renouvelé leur contrat à cette rentrée scolaire, et combien ont démissionné depuis la rentrée ?
- Combien d'AESH ont été recruté·es cette année, et combien de recrutements sont encore prévus ?
- Pouvez-vous nous indiquer l'évolution de l'enveloppe budgétaire dédiée aux ETP AESH dans notre département ?

Questions relatives au 1er degré

Question 8.1 : école Garnier Pagès – Le Mans

Un groupe de travail concernant le projet de regroupement des locaux de l'école Garnier Pagès au Mans s'est tenu en septembre dernier entre les membres de l'équipe éducative (équipe enseignante, mairie et inspection). Le service éducation envisage de regrouper toutes les classes du côté Garnier Pagès à la rentrée 2026 (actuellement, trois classes sont positionnées de l'autre côté de l'avenue, bâtiment Robert Garnier). L'équipe enseignante a souligné l'importance de construire une réflexion en amont sur le réaménagement de l'espace, qui nécessitera des travaux. Il est à noter que cette réorganisation des locaux aura pour conséquence de diminuer le nombre de salles au bénéfice des élèves. Qui plus est, les activités périscolaires, midis comme soirs, se tiendront obligatoirement dans des salles de classe.

C'est pourquoi nous demandons, au nom de l'équipe professionnelle, le décalage de ce projet à la rentrée 2027, voire à la rentrée suivante.

Question 8.2 : au sujet la visite de la DASEN école de Bouloire (CSA-D de juin 2)

Lors du CSA-D de février 2025, la DASEN s'était engagée à visiter l'école René Cassin de Bouloire. Cette visite était prévue le 13 juin, puis a dû être annulée. L'équipe est toujours en attente d'une rencontre : une nouvelle date a-t-elle été fixée ?

Questions relatives au 2d degré

Question 9.1 : manque d'enseignant•es structurel

De plus en plus de partenaires culturels des collèges et lycées, comme Maine Science (qui pilote de nombreux événements liés à la Fête de la Science), sont menacés en raison de la baisse de leurs subventions et de la dotation Adage. La DSDEN de la Sarthe pourrait-elle structurer une politique départementale permettant de maintenir un vivier important de partenaires nécessaires à l'ouverture des élèves sur la société ?

Question 9.2 : partenaires culturels des établissements de la Sarthe

De plus en plus de partenaires culturels des collèges et lycées, comme Maine Science (qui pilote de nombreux événements liés à la fête de la Science) sont menacés du fait des baisses de leurs subventions et de la dotation Adage. La DSDEN de la Sarthe pourrait-elle structurer une politique départementale permettant de maintenir un vivier important de partenaires nécessaires à l'ouverture des élèves sur la société ?

Question 9.3 : relation avec les familles dans les collèges

Les relations entre les personnels des collèges et les familles du département sont en majorité très bonnes. Cependant, sur les cinq dernières années, notre activité syndicale auprès des personnels révèle une progression importante des situations de conflit. Notre constat rejoint les enquêtes menées par l'Autonome de Solidarité Laïque, diverses organisations syndicales et l'activité des médiateur·trices. Comment la DSDEN explique-t-elle la hausse de ces situations ?

Question 9.4 : école de production

Quels sont les effectifs actuels des deux écoles de production en Sarthe, Usin'Up et Garage École du Mans ? Pouvez-vous fournir une répartition détaillée des effectifs par niveau et par formation ?

Quels sont les montants exacts des financements versés par l'État, mais aussi par le département, à Garage École du Mans et Usin'Up au cours des dernières années (depuis 2022 pour GEM et depuis 2023 pour Usin'Up) ? Pouvez-vous préciser la nature de ces financements (subventions, aides, etc.) ?

Question aux services de la Préfecture : Quelles sont les réglementations en matière de transparence du financement des collectivités publiques au bénéfice du secteur privé, et comment ces réglementations s'appliquent-elles aux écoles de production en Sarthe ?

Remerciements et considérations

Nous remercions par avance les personnels de la DSDEN qui seront sollicités pour fournir les éléments de réponse à nos questions diverses. Nous sommes conscient·es de la charge de travail supplémentaire que cela peut représenter. Cependant, nous rappelons que ces échanges sont essentiels pour garantir la transparence et le débat contradictoire, piliers d'une démocratie déjà fragilisée. Ces questions visent à éclairer les choix publics et à défendre les droits des usager·ères et des agent·es du service public d'éducation.

À l'attention de Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Sarthe

Question A

- Il existe, pour cette année 2025-2026, des difficultés pour l'organisation des cycles natation sur plusieurs communes, comme au Mans. Un travail est-il envisagé entre le département et les autres collectivités afin de faciliter cette obligation scolaire ?

Question B

- Suite à l'épisode caniculaire de la fin d'année scolaire dernière, le Conseil départemental a-t-il initié un plan à destination des collèges toujours dans l'attente de leur isolation thermique contre les fortes chaleurs ? L'enjeu est d'assurer au maximum des conditions de travail permettant les apprentissages ou la passation des examens.

Question C

Sur la page « *Restauration scolaire* » du site du Conseil départemental, la FSU et ses syndicats saluent l'action entreprise, qui conduit à ces deux chiffres :

- « *40 % d'achats et de produits sont issus de circuits courts, dont 36 % d'origine sarthoise.* » Plusieurs collèges sont directement au contact de surfaces cultivées : la politique de restauration collective du Département inclut-elle une réflexion avec les fermes voisines des collèges afin de réduire l'exposition des élèves et des personnels aux produits phytosanitaires dangereux ?

Question D

- La loi EGALIM du 30 octobre 2018 fixe comme objectif à la restauration collective 50 % de produits de qualité et durables, dont au moins 20 % de produits biologiques. Les collèges atteignent-ils ces objectifs ?

Question E

- Dans les quinze années à venir, comment le Conseil départemental envisage-t-il la baisse démographique dans sa gestion et son pilotage des collèges ?

Remerciements et considérations aux agent·es du Conseil départemental Nous tenons à remercier par avance les agent·es du Conseil départemental qui seront sollicité·es pour apporter des éléments de réponse à nos questions. Nous mesurons pleinement la charge de travail que cela peut engendrer. **Cependant, nous**



Conseil Départemental de l'Éducation Nationale

Questions diverses

F.S.U. 18 novembre 2025

insistons sur le fait que ces échanges sont indispensables pour assurer la transparence et nourrir le débat contradictoire, deux principes fondamentaux d'une démocratie aujourd'hui mise à mal.

Ces questions ont pour objectif d'éclairer les décisions publiques et de garantir le respect des droits des usager·ères et des agent·es du service public d'éducation, dans un esprit de dialogue constructif et de responsabilité collective.